

News Release

Communiqué

Department of
External
Affairs



Ministère des
Affaires
extérieures

N^o 199

Le 28 août 1989

PANAMA

"Je suis très déçu de l'échec de la mission spéciale de l'Organisation des Etats américains (OEA), qui, malgré tous ses efforts, n'a pu contribuer à obtenir un règlement négocié de la crise politique au Panama. Le Canada a souscrit à la déclaration du 20 juillet de l'OEA dans laquelle l'Organisation demandait que la passation des pouvoirs au Panama ait lieu le 1^{er} septembre, conformément aux exigences constitutionnelles, et que des élections libres soient tenues dans les plus brefs délais", a dit le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark.

Le gouvernement du Canada approuve sans réserve les efforts que l'OEA déploie pour contribuer, par des moyens diplomatiques, au règlement de la situation tragique au Panama. Peu après l'annulation des élections du 7 mai, le Canada a condamné la répression des aspirations démocratiques du peuple panaméen, et il a décidé de limiter ses relations officielles avec le gouvernement actuel.

"Au moment où la grande majorité des pays d'Amérique latine s'engagent d'un pas décidé sur la voie du développement démocratique, les dirigeants militaires de Panama choisissent la voie opposée. Le général Noriega, par ses actes, s'isole et isole son pays de ses voisins et du reste du monde démocratique. Le Canada espère que se poursuivent les efforts constructifs de l'OEA en vue d'une solution acceptable au problème panaméen", a ajouté M. Clark.

- 30 -

Secretary of State
for
External Affairs

Secrétaire d'État
aux
Affaires extérieures

Canada